

Région

VIOLENCES CONJUGALES Le dispositif pendant le confinement

Les victimes accompagnées avec discrétion

Annick WOEHL



Marie, brigadière en charge des plaintes pour violences conjugales au commissariat de Colmar, est particulièrement sollicitée pendant cette période de confinement. Photo L'Alsace /Hervé KIELWASSER

Depuis le début du confinement, les faits de violences conjugales augmentent peu à peu. Pas tant qu'on aurait pu le penser. Mais les chiffres ne reflètent sans doute pas la réalité, plutôt une incapacité encore plus grande à appeler à l'aide. Des dispositifs ont été mis en place.

Marie, 39 ans, est brigadière de police au commissariat de Colmar. En poste depuis 2001, elle est affectée depuis un an au service des plaintes et plus particulièrement aux violences intrafamiliales, un sujet qui lui « tient à cœur ». Sur ce sujet, elle forme un binôme avec Nadia, du service d'aide aux victimes de l'association Espoir. Toutes deux peuvent s'appuyer sur le brigadier major et sur la procureure référente Nathalie Kielwasser.

Une de ses tâches est de rester en contact avec les victimes, par téléphone ou mail, afin de prendre de leurs nouvelles, de s'assurer qu'elles ne sont pas en danger. Un travail

qui prend encore plus d'importance en ces temps de confinement durant lequel « elles sont souvent enfermées avec leur agresseur. On s'assure qu'elles vont bien, on les reconforte par des mots gentils et s'il y a de nouvelles violences, on avise notre hiérarchie et une patrouille procède à l'interpellation », raconte Marie.

« Quand j'appelle, je me fais passer pour une vendeuse de matelas ou autre puisque je ne sais pas si l'auteur écoute. La victime me dit si elle peut parler. On a des codes. Je lui dis aussi de me tutoyer si besoin et de m'appeler par mon prénom, pour écarter les soupçons. Avec Nadia, on agit avec notre cœur et on peut le faire même pendant nos jours de repos. » Ces appels, « une dizaine par jour au moins », durent cinq minutes ou une demi-heure, selon les cas.

Il y a ces femmes qui sont en sécurité, confinées dans leur famille ou chez des amis, et les autres, en huis clos avec leur conjoint ou mari. Pour les premières, Marie assure un contact par semaine ; pour les autres, deux ou trois. Elle dit ne pas avoir augmenté le nombre de ses appels pendant le confinement, mais veille à être encore plus vigilante. « Nos victimes, on commence à les connaître. Selon leur façon de parler, avec Nadia, on va sentir s'il y a un danger plus important que d'habitude. »

Si elle n'avait pas l'impression d'une augmentation des violences conjugales, les chiffres montrent que c'est légèrement le cas. Ce qu'elle ressent, c'est que les potentielles victimes n'ont « plus de temps pour souffler » puisqu'elles ne travaillent plus ou que leur mari ne travaille plus. Et qu'elles mettent plus encore de stratégies pour éviter l'explosion : « Elles entrent dans le jeu de l'auteur, font tout ce qu'ils veulent. Elles ne résistent pas. Et quand on les appelle, elles se déchargent sur nous. »

Si les cas augmentent c'est, selon la brigadière, à cause de l'augmentation de signalements par des voisins. « Ce n'est pas toujours pour ça au départ, mais en creusant, on s'aperçoit que le bruit, les cris incriminés, ce sont des enfants ou des femmes violentés. » Et d'ajouter : « C'est précieux pour nous. Ce serait bien que cela dure en dehors de la période de confinement. » Elle évoque aussi les préplaintes en ligne derrière lesquelles elle détecte des violences intrafamiliales. « J'ai même eu des auteurs qui déposent plainte contre eux-mêmes. Ils disent "Venez me chercher, je n'arriverais pas à arrêter !" »

Marie a été formée pour ça. Elle a appris à ne « jamais juger », pas même celle qui portera quinze fois plainte et la retirera quinze fois. « C'est normal, c'est un processus très long. On respecte toujours leur choix. Quand elles retirent leur plainte, on leur dit

bien qu'elles peuvent revenir. Il faut que la victime comprenne qu'une fois qu'elle a pris contact avec nous, elle ne sera plus seule, on sera derrière elle, on la soutiendra. »

Ce soutien est entier, inconditionnel : « Quand une femme pousse la porte du commissariat, pour moi, c'est du courage. Je ne suis pas juge. Si elle me dit qu'elle a vu une licorne, je la crois ! L'enquête déterminera ensuite ce qui est vrai ou pas. Mais quand bien même elle dira que c'est faux, si cette femme revient plus tard, je prendrai sa plainte dans les mêmes conditions ! » Et d'ajouter : « Mettez-vous à la place d'une femme violentée qui tombe sur un collègue pas forcément agréable, auriez-vous envie de revenir ? C'est pour ça, qu'il faut de l'empathie, agir avec le cœur, être gentil tout simplement. Prendre la personne comme elle vient, avec son histoire. »

Et de conclure : « Écrivez bien qu'il faut que les victimes osent venir chez nous et que les voisins nous appellent. »